



Utilisation frauduleuse cheques vacances.

Par **sebast95**, le **20/05/2010** à **16:51**

Bonjour, j'ai fait une declaration de perte de cheque vacances il ya deux ans. Je voudrais me les faire reediter mais apparemment ils ont ete utilise par une autre personne. J'aurais voulu savoir si les organismes qui acceptent ce mode de paiement sont obliges de verifier l'identite de la personne et quel recours je pouvais avoir. Merci d'avance.